

Master 1 accessibles durant le cursus des études de Pharmacie

Juillet 2021 - DFGSP2 à DFASP2

Masters 1 « Santé »

Validation des UEs de M1 de la P2 à la P4/P5

Possibilité d'obtenir son M1 à partir de la P4 validée

M2 suivi en 6^{ème} année (DFASP2/P5 validée) ou après

Consulter les livrets des masters « Santé » sur les sites des UFR

Masters 1 « classiques »

Masters 1 « Santé »

Biologie-Santé, Santé Publique, Bioinformatique

Inscriptions en ligne

Remplir un formulaire sur Lime Survey

(accessible à partir d'un lien sur le site de l'UFR)

Dépôt des candidatures jusqu'au 7 juillet 2021

(résultats des sélections attendus à partir du 15 juillet)

1 UE de M1 (au Sem 1 ou 2) peut remplacer 1 UE libre de Pharmacie

Mais attention aux Modalités de Contrôle de Connaissances

Mention Biologie-Santé (UFR de Médecine, Rennes-1)

Pharmacie: Filières Internat/Recherche

Master 1 BS = 30 ECTS (soit 5 UE de 6 ECTS) + 30 ECTS DFASP1 validée

- UEs conseillées au choix pour 6 parcours de M2 (à partir de la DFGSP2)
- UEs le mardi et le jeudi après-midi au S1 ou au S2: **attention le planning de certaines UEs peut se chevaucher avec celui des études de Pharmacie**
- UEs pilotées par l'UFR de Pharmacie: UE2, UE4, UE6, UE7, UE8, UE12, UE14
- UE de stage UE11, optionnelle ou obligatoire selon les parcours de M2
- **Validation du M1 permet une inscription aux M2 BS...ou à d'autres M2**

Master 2 (60 ECTS, stage de 5 mois), 6 parcours

- 1) Cancérologie (Cancéro), 2) Nutrition en santé (NutriS), 3) Recherche clinique (RechClin)
- 4) De la Conception du médicament à l'individualisation thérapeutique (COMIT)
- 5) Neurosciences cliniques (NSC), 6) Signaux et images en Biologie et Santé (SIBM)

Marie de Tayrac, responsable de la mention BS, et Florian Cabillic, responsable du M1

Fabienne Nicolas et Chantal Le Rossignol, secrétariat pédagogique

Mention Santé Publique (EHESP, Rennes-1, Rennes-2)

Plusieurs parcours de M2 portés par l'UFR de Médecine

Pharmacie: Filières Internat/Recherche/Industrie

Master 1 SP = 30 ECTS (UE spécifiques) + 30 ECTS DFASP1 validée

- Nombreuses UEs conseillées pour les parcours de M2 (à partir de la DFGSP2)
consulter le livret

Master 2 (60 ECTS, stage de 5 mois)

4 parcours en « Sciences quantitatives » dont **3 parcours en lien avec la Pharmacie**

- Modélisation en Pharmacologie clinique et épidémiologie (MPCE) (M1 requis)
- Sciences des données de santé (SDS) (M1 requis)
- Méthodes et outils d'évaluation des risques sanitaires liés à l'environnement (METEORES) (P5 validée uniquement, filière industrie, M1 non requis)

Ronan Garlantézec, responsable du Master 1 Santé publique

Philippe Glorennec et Nathalie Bonvallot, responsable Parcours METEORES

Mention Bioinformatique (UFR de Médecine)

Parcours M2 portés par l'UFR de Médecine, UR1

Pharmacie: Filières Internat/Recherche

Former des experts en sciences des données biologiques et génomiques, à l'interface de la santé, de l'environnement, des données massives

Master 1 BI = 30 ECTS (UE spécifiques) + 30 ECTS DFASP1 validée

3 UE de 6 ECTS + 2 UE de 3 ECTS + 1 UE de stage 6 ECTS

Sélection des dossiers fin juin et audition début juillet, résultat le 18 juillet

Master 2 (60 ECTS, 3 mois de cours et stage de 6 mois)

- Analyse de données génomiques
- Bioinformatique en santé
- Informatique et biologie intégrative

Olivier Dameron et Emmanuelle Becker, responsables de la mention

Mention Microbiologie (UFR SVE, Rennes-1)

Pharmacie: Filières Internat/Recherche

Master 1 = 30 ECTS (soit 5 UE de 6 ECTS) + 30 ECTS DFASP1 validée

- 4 UE obligatoires: 2 sur Beaulieu (UFR SVE, S1) et 2 sur Villejean (S2) = 18 ECTS
- 1 ou 2 UE optionnelles = 6 ECTS
- 1 UE Stage obligatoire = 6 ECTS

Mutualisation de différentes UE avec celles de la mention Biologie-Santé (et Bioinfo)

S7 - UE Obligatoires – 6 ECTS / UE Optionnelles – 6 ECTS

- BAC-Génétique bactérienne
- REG-Régulation de l'expression des gènes

- BCM-Bases Fondamentales et méthodologiques en Biologie Cellulaire et Moléculaire
- PCM-Pharmacologie cellulaire et moléculaire

Master Bio-Santé

Bio informatique en
Génomique

- BG-1
- BG-2

Master Bio-Info

S8 - Tronc commun – 18 ECTS

- AIV-Agents Infectieux : adaptation et virulence
- BPS-Biotechnologies et produits de Santé
- Stage (UE11A Biosanté) 6 ECTS (2 mois)

Master 2 (60 ECTS, stage de 5 mois)

Un seul parcours Microbiologie Fondamentale et Appliquée

Contacts: Gwénola Ermel (responsable de la mention)

Anne Gougeon, Odile Sergent (Filière Recherche)

Mention Chimie (Rennes-1), M2

Parcours « Méthodes d'Analyse »

Parcours « Chimie moléculaire »

- Poser, comprendre et résoudre des problèmes dans les domaines de la Chimie
- Nécessité de valider une ou plusieurs UE de M1 Chimie (Beaulieu)
exemple: UE2 Spectroscopies (M1 Chimie), avant la 6^{ème} année
- *Contacts: Jean-Pierre Hurvois, Odile Sergent (Filière Recherche)*

Mention Sciences du médicament (Nantes/Angers), M2

Parcours Polymères et Principes Actifs d'Origine Naturelle (P2AON)

- Concevoir de nouvelles stratégies de valorisation des produits naturels
- Nécessité de valider l'UE2 Spectroscopies (M1 Chimie), avant la 6^{ème} année
- *Contacts: Joël Boustie, Sophie Tomasi*

Pour les choix d'UE de M1 des étudiants en santé

- 9 juin : envoi d'un questionnaire via Limesurvey par les secrétaires pédagogiques des Masters afin que les étudiants de santé candidatent sur les UE de leurs choix
- 7 juillet minuit : date limite de réception du questionnaire
- A partir du 15 juillet : communication des résultats aux étudiants par le secrétariat pédagogique via Moodle, accompagné d'un mail explicatif sur les démarches administratives par la scolarité

La Commission de recrutement des Masters se prononcera sur les étudiants retenus sur les différentes UE des Masters 1 de Biologie Santé, Santé Publique et Bioinformatique. Une liste des étudiants autorisés à s'inscrire pour chaque UE de Master sera alors publiée sur Moodle.

Cette autorisation n'aura pas valeur d'inscription administrative.

Il vous incombe de réaliser **une inscription administrative** (IA - choix de diplômes) en ligne lors de l'ouverture des serveurs à compter du **13 juillet** jusqu'au **27 août** en même temps que votre inscription en cursus de pharmacie.

Deux choix s'offrent à vous pour le Master :

1-Une inscription en surnuméraire (inscription à crédit - sans paiement) : cela concerne les étudiants de double cursus en deuxième année d'étude de santé et les étudiants en santé qui commenceront ou continueront à suivre des UE de Masters sans atteindre un total de 30 crédits ECTS. *Ce choix d'inscription ne permet pas la délivrance du diplôme de Master en fin d'année universitaire.*

2- Une inscription en Master Santé publique, Biologie Santé ou Bioinformatique

(impliquant un paiement) : cela concernera les étudiants de double cursus en troisième année d'étude de santé et les étudiants en santé (à partir de la 4^{ème} année d'études de santé) qui finiront de suivre des UE de masters pour atteindre un total de 30 crédits ECTS. *Ce choix d'inscription permet la délivrance du diplôme de Master en fin d'année universitaire.*

Il restera ensuite à réaliser **votre inscription pédagogique** (IP - choix des UE) en ligne lors de l'ouverture des serveurs à compter du **16 septembre jusqu'au 30 septembre**.

L'intégralité des UE sera proposée mais vous ne pourrez vous inscrire qu'aux UE pour lesquelles vous avez été autorisés à vous inscrire par la Commission de recrutement (listes publiées sur Moodle).

Tout choix d'UE non validé par la Commission ou par un responsable de parcours se verra annulé par la scolarité Santé.

L'inscription pédagogique devra être réalisée pour les UE **du 1er et du 2nd semestres**.

Les étudiants qui n'auront pas finalisé leur inscription pédagogique fin octobre ne seront pas autorisés à passer les examens.